

# **Construction de 4 pavillons d'habitation rue de la Mouée**

## **Compte rendu de la réunion d'information des riverains du 16 juillet 2015**

### **Présents**

Les riverains de la rue de la Mouée

Commune : Daniel Defaux, maire, Joëlle Bauchez conseillère municipale

Commission d'urbanisme : Didier Denizot, François Hurson, Christophe Tilly

Est Immo : M Sacucci gérant, M Schoumacher architecte,

La société Estimmo vient de déposer un permis de construire 4 maisons d'habitation rue de la Mouée. Des ajustements sont en cours et un nouveau permis sera déposé prochainement. La réunion d'information a pour objet de présenter le projet et de recueillir les observations des riverains.

Le projet présenté peut être consulté sur le lien suivant :

### Principales observations émises par les riverains

- Lot n°2 : Demande que les ouvertures prévues sur la façade nord-ouest au niveau R+1 soient supprimées. Cette demande sera prise en compte. La partie de construction implantée en limite de propriété aura une hauteur inférieure à 3,5m.
- Lot n°4 : Demande que la construction soit avancée vers la placette de façon à augmenter la distance entre la maison du lot 4 et celles situées sur l'arrière. Cette demande sera examinée favorablement.
- La question du dénivelé de terrain est soulevée avec la question de savoir comment seront traités les raccordements de la future rue avec les terrains adjacents : Cette question a été examinée de façon que le projet colle au mieux au terrain existant. Le raccordement sera assuré le long de la voirie de desserte par des murets de soutènement de faible hauteur surmontés d'une clôture grillagée et dans la partie supérieure du terrain par des murets de clôture dans l'esprit de ceux qui existent. De façon à examiner cette question des raccordements altimétriques dans le détail, la commune organisera, lorsque les travaux de piquetage de la voirie et de l'implantation des maisons seront réalisés, une réunion avec les riverains concernés.
- Les eaux pluviales de surface seront évacuées vers un caniveau le long de la voirie situé à l'opposé des terrains situés rue du Fonds des Prés. L'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées sera assurée par des pompes de relevage individuelles vers le réseau de la rue de la Mouée.